

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. TESSIER L. BROSSEAU H. GEAIS J. BERNIER T.

Absents : CLERGEAU S. LANDREAU T.

BAR/RESTAURANT PLACE SAINT GERVAIS

L'étude Monassier de Cholet a fait une proposition d'honoraires pour réaliser le bail de location gérance entre la commune et les époux Crenan. Ces frais seront à la charge des locataires. Le dossier est en cours. Des formalités administratives et l'accord d'aides financières retardent l'ouverture de ce commerce, laquelle est prévue maintenant avant la fin du mois de novembre.

Les futurs locataires aménagent les locaux actuellement. Il y a toujours la présence d'odeurs désagréables.

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Restaurant scolaire

Le nombre d'enfants en maternelle peut varier entre 23 à 30 enfants suivant les jours. Mme Assinati Himidi a fait part des difficultés à s'occuper d'autant de tout-petits toute seule. Deux vacataires ont été sollicités pour aider ainsi que Mme le Maire et Lynda Tessier. La commission souhaite trouver une solution plus pérenne. L'embauche d'une quatrième personne n'est pour l'instant pas envisagée. Elle s'oriente vers du bénévolat.

LOTISSEMENT « IMPASSE DES JARDINS »

Pour l'aménagement de ce lotissement, deux études sont à réaliser à savoir l'étude de perméabilité et l'étude de sol. L'entreprise Cadegeau a fait une proposition financière la première pour un coût de 1 296 euros TTC et la seconde pour 2 238 euros TTC. La société Solutel a établi des devis pour l'étude et le fibrage de 4 branchements pour un montant de 557.64 euros TTC. D'autres entreprises ont été consultées, le conseil attend les autres offres pour se prononcer.

Pour information, les travaux de viabilité sont estimés à 93 886.20 euros TTC. A ce montant, il faut ajouter les travaux de raccordement à l'eau potable, la desserte basse tension et la fibre.

Le calendrier de cette opération est le suivant : notaire (acquisition parcelles et du bien non délimité) avant fin 2023, lancement de l'appel d'offres début 2024 et travaux 2^{ème} semestre 2024.

Il faudra solutionner le problème de la délimitation du terrain de la défunte, Octavie Chiron.

La rue de ce lotissement est la continuité de l'impasse, par conséquent, le nom de la voie est « Impasse des Jardins ».

La numérotation des parcelles est ainsi 3, 5, 7 et 9.

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Alerté par l'entreprise ACR, des fuites d'eau ont été constatées. L'eau s'infiltré dans le mur parpaing qui fait la jonction entre le hall et la grande salle. Pour remédier à ce problème, l'architecte a convié les entreprises de couverture à la réunion du mardi 24 octobre.

Michel Chauveau fait part qu'il serait bon dès à présent de contacter des fournisseurs ou artisans pour la fabrication ou l'acquisition du bar et du podium. Ces deux équipements ne font pas partie du marché. Pour le podium, il faudrait que ce dernier soit composé d'une partie fixe et d'une partie amovible.

Des devis ont été sollicités pour les équipements de l'espace traiteur et de la cuisine du restaurant scolaire. Ces derniers ne sont pas compris dans le marché. Michel Chauveau a réalisé des plans. Il souhaite recueillir les avis de professionnelles et des agents du restaurant scolaire pour les valider. L'architecte est dans l'attente des emplacements des prises et hôtes.

Le conseil municipal a validé la transformation du local poubelles prévu pour l'espace traiteur en toilettes publiques. Les travaux supplémentaires seront traités directement avec les artisans car non prévu au marché.

LOCATION SALLES TARIFS 2024

Les tarifs appliqués en 2024.

Espace Fêtes et Saveurs

Grande salle + espace traiteur			
1 jour		2 jours	
Plainais	Extérieur	Plainais	Extérieur
300 €	380 €	450 €	570 €
Réunion familiale après sépulture : 70 €			
Réunion professionnelle : 70 €			
Grande salle + espace traiteur + salle de restauration			
500 €	600 €	750 €	900 €

Location possible à partir du 15 mai 2024

Salle de la Nongille

1 jour		2 jours	
Plainais	Extérieur	Plainais	Extérieur
140 €	170 €	200 €	250 €
Réunion familiale après sépulture : 70 €			
Réunion professionnelle : 70 €			

Les locations seront possibles sur des périodes de location bien déterminées à savoir :

- du 1^{er} au 7 janvier 2024 inclus
- du 24 février au 10 mars 2024 inclus
- du 20 avril au 5 mai 2024 inclus
- du 8 au 12 mai 2024 inclus
- du 6 juillet au 1^{er} septembre 2024 inclus
- du 19 octobre au 3 novembre 2024 inclus
- du 21 au 31 décembre 2024 inclus.

Salle du Parc

1 jour		2 jours	
Plainais	Extérieur	Plainais	Extérieur
160 €	190 €	220 €	270 €
Réunion familiale après sépulture : 70 €			
Réunion professionnelle : 70 €			

Location possible à partir du 1^{er} juin 2024

Salle des Bambous

1 jour		2 jours	
Plainais	Extérieur	Plainais	Extérieur
110 €	140 €	170 €	200 €
Réunion familiale après sépulture : 70 €			
Réunion professionnelle : 70 €			

Location possible toute l'année sauf pendant les travaux du 21 mai au 30 juin 2024

Salle multisports

Les associations locales, pour favoriser la vie associative, il est convenu d'accorder la gratuité aux associations locales qui solliciterait la salle en 2024. Toutefois, une participation sera demandé de 250 euros si l'association utilise le chauffage.

A compter de 2024, les particuliers ne peuvent plus louer la salle multisports.

VOIRIE

Aménagement de sécurité rue du Commerce, côté Yzernay

Les derniers travaux consistaient à la réalisation de béton dans les ilots. La réception de chantier a eu lieu fin septembre. Actuellement, un nouveau comptage de véhicules est en cours.

BÂTIMENTS

Salle multisports

L'expert mandaté par notre assureur GROUPAMA est venu expertiser les panneaux de basket sinistrés à l'occasion d'un orage fin août. La réparation est estimée à environ 6 000 € TTC. Le complexe a déjà 13 ans, une vétusté à hauteur de 70% sera appliquée. La prise en charge est accordée pour le remplacement d'un moteur à savoir 1 500 €. Si l'entreprise Nouansport constate lors de l'intervention que les 2 moteurs sont hors d'usage, la commune devra solliciter une prise en charge complémentaire.

Le conseil municipal a décidé l'installation de caméras dans ce secteur pour dissuader des dégradations sur le bâtiment et à proximité de ce dernier.

Le club de basket d'Yzernay sollicite l'utilisation de la salle de sports au cours d'octobre et novembre. Le conseil donne son accord et a décidé de facturer cette occupation à savoir 50 euros par jour.

Église

Suite à l'entretien de la chaudière, il a été constaté un problème au niveau de l'évacuation des fumées. Une entreprise va intervenir.

Maison de l'enfance

Une rencontre a eu lieu avec des membres de l'association Familles Rurales et des assistantes maternelles pour faire le point sur les besoins et le fonctionnement des locaux. L'installation de placards supplémentaires a été sollicitée ainsi qu'une porte en bas de l'escalier. Le directeur du centre va demander si ces travaux sont possibles auprès de la PMI. Une nouvelle clôture extérieure est aussi en projet pour répondre aux obligations réglementaires.

Salle des bambous, salle du parc, toilettes publiques, local poubelles

Des travaux seront engagés dans la salle des bambous et salle du parc dès que la salle des fêtes et le nouveau restaurant scolaire seront mis en service.

Les toilettes publiques rue François Guérif deviendront un local poubelles. Le local actuel sera transformé en local de stockage pour le centre de loisirs.

Le centre de loisirs occupera la salle des bambous. Il est prévu l'installation d'un espace sanitaire, de placards et l'aménagement d'un coin cuisine avec un grand plan de travail. Pour le mobilier, tables et chaises seront repris dans le stock existant de la commune.

La salle du parc deviendra le foyer des aînés. La cuisine sera réaménagée et équipée d'un lave-vaisselle, frigo et d'un piano. Tables et chaises seront aussi pris dans le mobilier existant de la commune. Les sanitaires feront l'objet de travaux pour être plus accessibles aux personnes âgées.

Il sera toujours possibles de louer ces deux salles.

Panneaux solaires

L'entreprise Thomas Connect a été sollicitée pour réaliser des études photovoltaïques sur deux bâtiments. La commission attend plus d'informations.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX

Eclairage public

Le conseil décide de modifier une nouvelle fois les horaires de l'éclairage public dans le but de réduire la dépense énergétique. Désormais tous les points lumineux même ceux situés dans les carrefours seront allumés à 6h30 et s'éteindront à 21h30.

Par contre, il sera acquis des plots routiers lumineux pour guider les usagers de la route ou signaler un risque particulier.

CHOLET AGGLOMÉRATION

Panneaux solaires

Dans le cadre de la loi APER du 10 mars 2023, le SIEML a présenté lors de la conférence territoriale de septembre les modalités et le calendrier d'accompagnement pour les communes afin d'établir les zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables sur le territoire. Trois secteurs ont été définis sur la commune pour réaliser des parkings potentiellement solarisables : à la Nongille, place du Calvaire et place Saint-Gervais. La commune a jusqu'au 3 novembre pour actualiser les fiches, les supprimer ou en rajouter de nouvelles.

COMMUNICATION

Bulletin municipal

L'édition de décembre est en cours de réalisation. Le conseil municipal a validé la rédaction d'un zoom sur les auto-entrepreneurs installés sur la commune. La distribution du bulletin est prévue le 16 décembre.

Intra-muros

L'application est toujours en cours de création. Une information sera diffusée dans le prochain bulletin municipal sur sa mise en place et son fonctionnement auprès des administrés.

DIVERS

Opération « une naissance – un arbre » - le 25 novembre 2023

Les plaques réalisées pour cet événement sont retournées chez le fournisseur en raison d'un défaut. Les familles ont été conviées. Les agents techniques réaliseront en amont les fosses de plantation. Une mini-pelle sera louée. Les fournitures (tuteurs...) ont été achetées. Prévenir les médias. Un vin d'honneur clôturera l'évènement.

Dates manifestations 2024

- Vœux du maire : le 14 janvier
- Inauguration salle des fêtes et restaurant scolaire : 4 mai
- Visite de l'assemblée : 7 juin

Désignation d'un membre pour la commission de contrôle

M. Théophile Bernier a été désigné membre de la commission de contrôle en remplacement de Mme Maryse Audouit, démissionnaire. Cette commission a en charge la révision de la liste électorale.

Défibrillateur

Le conseil municipal valide l'achat d'un second défibrillateur qui sera positionné à la base de loisirs la Nongille. Un contrat de maintenance sera aussi souscrit. Deux propositions ont été déposées, l'une de la SARL Urgence Secours Equipement et l'autre de D+ Services. L'offre la mieux-disante sera retenue.

Bibliothèque municipale

Une table basse a été achetée. Les bénévoles vont proposer tous les samedis de décembre un temps de lecture autour de contes de Noël. Ils sollicitent l'achat de gâteaux et de boissons. Ils seront proposées aux participants pour clôturer ce temps d'animation. Le conseil accepte.

Cholet Agglomération met en place une charte des bénévoles. Ces derniers vont en prendre connaissance prochainement et seront invités à la signer.

CCAS

Le repas annuel offert aux personnes de 70 ans et plus n'aura pas lieu cette année. Un goûter est proposé le 12 décembre prochain. Un colis et un bon d'achat à valoir dans l'un des commerces plainais, leur sera remis à cet occasion.

Borne électrique

Suite à l'appel du SIEML pour le déploiement de nouvelles bornes IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique), la commune a déposé une demande d'aide pour l'installation de ce type d'équipement place du Calvaire.

Prochaines réunions en 2023 : 27 novembre